



16ème législature

Question N° : 16961	De M. Tematai Le Gayic (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Polynésie Française)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Augmentation de la PAF en Polynésie pour les JO 2024	Analyse > Augmentation de la PAF en Polynésie pour les JO 2024.
Question publiée au JO le : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Tematai Le Gayic interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'augmentation des agents de police aux frontières en Polynésie pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 pour l'épreuve de surf à Teahupo'o. La gendarmerie et la police municipale ont la charge d'encadrer et de sécuriser cet évènement. À ce titre, 27 gendarmes réservistes sont en formation afin de renforcer les rangs. Pour cause, un tel évènement promet une hausse de la fréquentation touristique de l'île de Tahiti. Pour les agents mobilisés, cela signifie une mobilisation et une présence paroxysmiques. Le 3 janvier 2023, une question écrite adressée à M. le ministre rappelait que les agents de la police aux frontières dénoncent, depuis plusieurs années, le manque de moyens humains face à un flux touristique en hausse constante. Pour mettre en contexte, chaque année, les saisies de stupéfiants sur le territoire de la Polynésie augmentent. M. Darmanin estimait d'ailleurs que « la lutte contre le trafic d'ice est devenue une priorité des services publics en Polynésie française ». Les territoires du Pacifique sont des points de passage du trafic de drogue sur la route maritime des narcotrafiquants d'Amérique du Sud jusqu'en Australie ou en Nouvelle-Zélande. M. le député craint ainsi que l'effervescence liée aux jeux Olympiques sans le contrôle adéquat qui devrait la tempérer ait des conséquences délétères sur la population *maohi*. Il lui demande donc, afin de protéger la population *maohi* et l'île de Tahiti et de permettre aux personnes mobilisées de travailler dans des conditions décentes, s'il compte recruter des agents de la police aux frontières supplémentaires pour la période des jeux Olympiques.